



COMMUNIQUE du 25 novembre 2014

Manifestations anti-loup : les éleveurs se trompent d'ennemi

Les manifestations d'éleveurs contre le loup de ces 25-27 novembre, organisées à l'appel de syndicats agricoles, font entendre les difficultés ressenties par la profession mais aussi une conception de l'élevage ignorant tout des enjeux actuels de protection de la biodiversité. La Fédération nationale ovine considère le loup comme un « fléau » et demande rien de moins que « l'exclusion des loups des zones d'élevage ». Face à cette vision d'un autre âge, les associations de CAP Loup tiennent à rappeler les enjeux économiques et patrimoniaux du dossier.

Le loup n'est pas responsable des difficultés économiques

Le loup est une cible très facile à désigner, fédératrice pour des syndicats agricoles dépassés par les difficultés profondes de la filière ovine. La très forte concurrence internationale, la baisse continue de la consommation de viande ovine en France (-50% en 30 ans), la disparition des terres agricoles au profit de l'urbanisation (7 millions d'hectares en 50 ans), la multiplication des maladies (émergence récente du virus de Schmallenberg): voilà les causes réelles des difficultés de l'élevage ovin.

La France doit protéger le loup

La population de loups est certes actuellement dans une dynamique plutôt positive au niveau national, et ce retour naturel est une chance formidable pour nos écosystèmes. Mais la conservation de l'espèce n'est pas encore assurée en France. Notre pays, comme les autres, doit prendre sa part dans la protection des loups. C'est à la fois une nécessité patrimoniale et une obligation réglementaire de la France au niveau européen.

Les citoyens ont leur mot à dire

L'élevage ovin est maintenu en France par des subventions publiques représentant 50 à 80% du revenu des exploitations, hors subventions spécifiques pour la protection des troupeaux et indemnités liées à la prédation. Les éleveurs auraient donc tout intérêt à répondre aux attentes des Français, très majoritairement favorables à la protection du loup*. Le retour de cette espèce est aussi une très bonne nouvelle pour le développement du tourisme vert. Oui, le retour du loup est souvent une contrainte nouvelle pour des éleveurs qui doivent réapprendre à travailler en présence de prédateurs naturels. Mais les éleveurs peuvent et doivent s'adapter aux enjeux du 21^{ème} siècle de protection du patrimoine naturel de tous les Français.

**sondage IFOP septembre 2013 pour l'ASPAS et One Voice*

Contacts presse :

Jean-François Darmstaedter - FERUS - Tél. 06 30 20 59 64

Madline Reynaud - ASPAS - Tél. 06 79 44 61 17

Pierre Rigaux - SFPEM - Tél. 06 84 49 58 10